

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol [m ²]	LOT / ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]
	min.	max.	min.	max.	
surface du scellement du sol [m ²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m ²]
	min.	max.	min.	max.	
type de toiture	min.	max.	min.	max.	type et nombre de logements
	min.	max.	min.	max.	
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]				nombre de niveaux
	min.	max.	min.	max.	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

	terrain existant
	terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+12...R	nombre d'étages en retrait
+12...C	nombre de niveaux sous combles
+12...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

h0-x	hauteur à la corniche de x mètres
h1-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
h2-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-x%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

	lot projeté
	terrains cédés au domaine public communal
	lot projeté

Degré de mixité des fonctions

	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

	Evp	espace vert privé
	EVp	espace vert public
	ADJ	aire de jeux ouverte au public
		espace extérieur pouvant être scellé
		voie de circulation motorisée
		espace pouvant être dédié au stationnement
		chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
		voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver

Servitudes

	servitude de type urbanistique
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

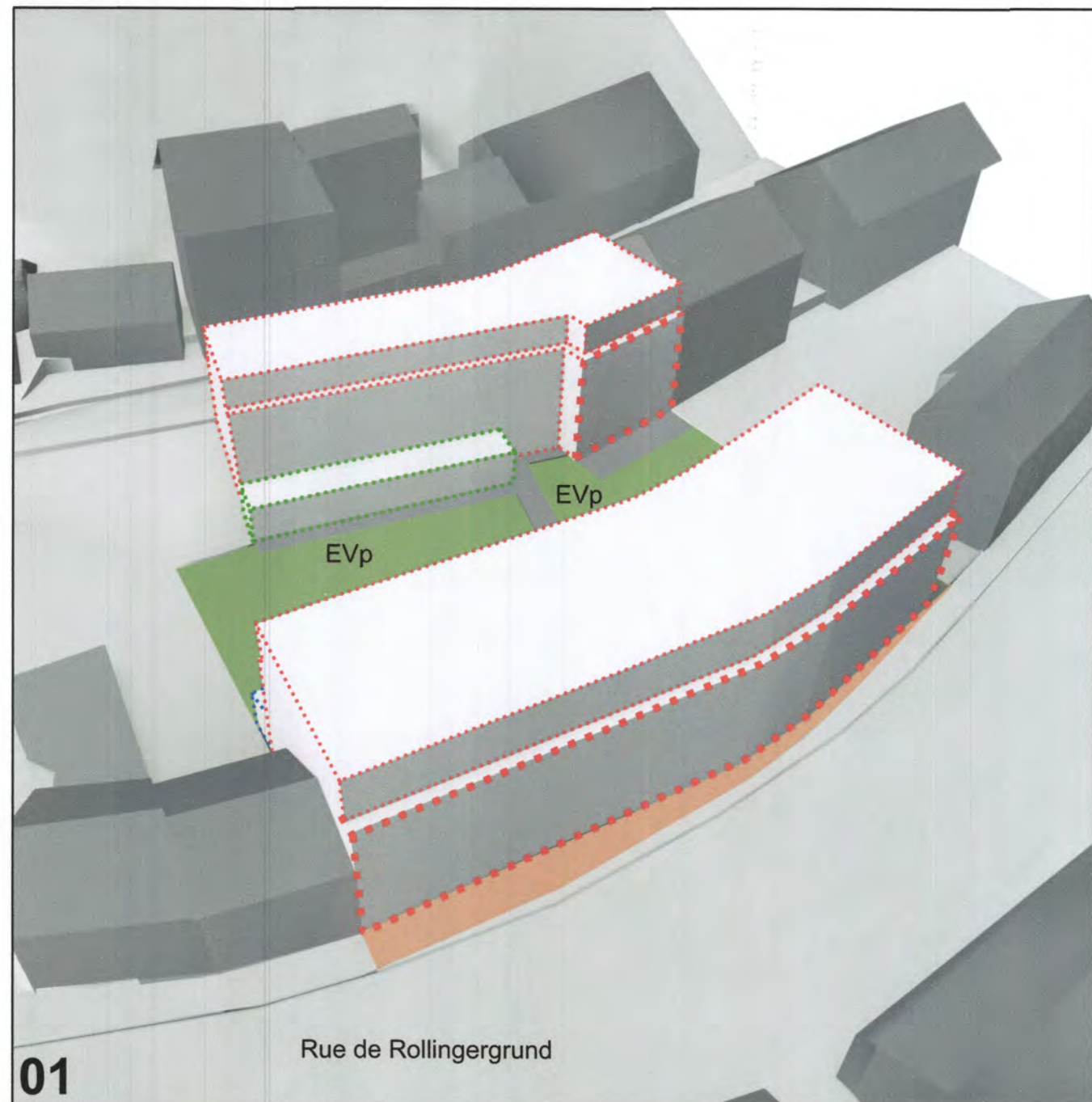
Infrastructures techniques

	rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	fossé ouvert pour eaux pluviales

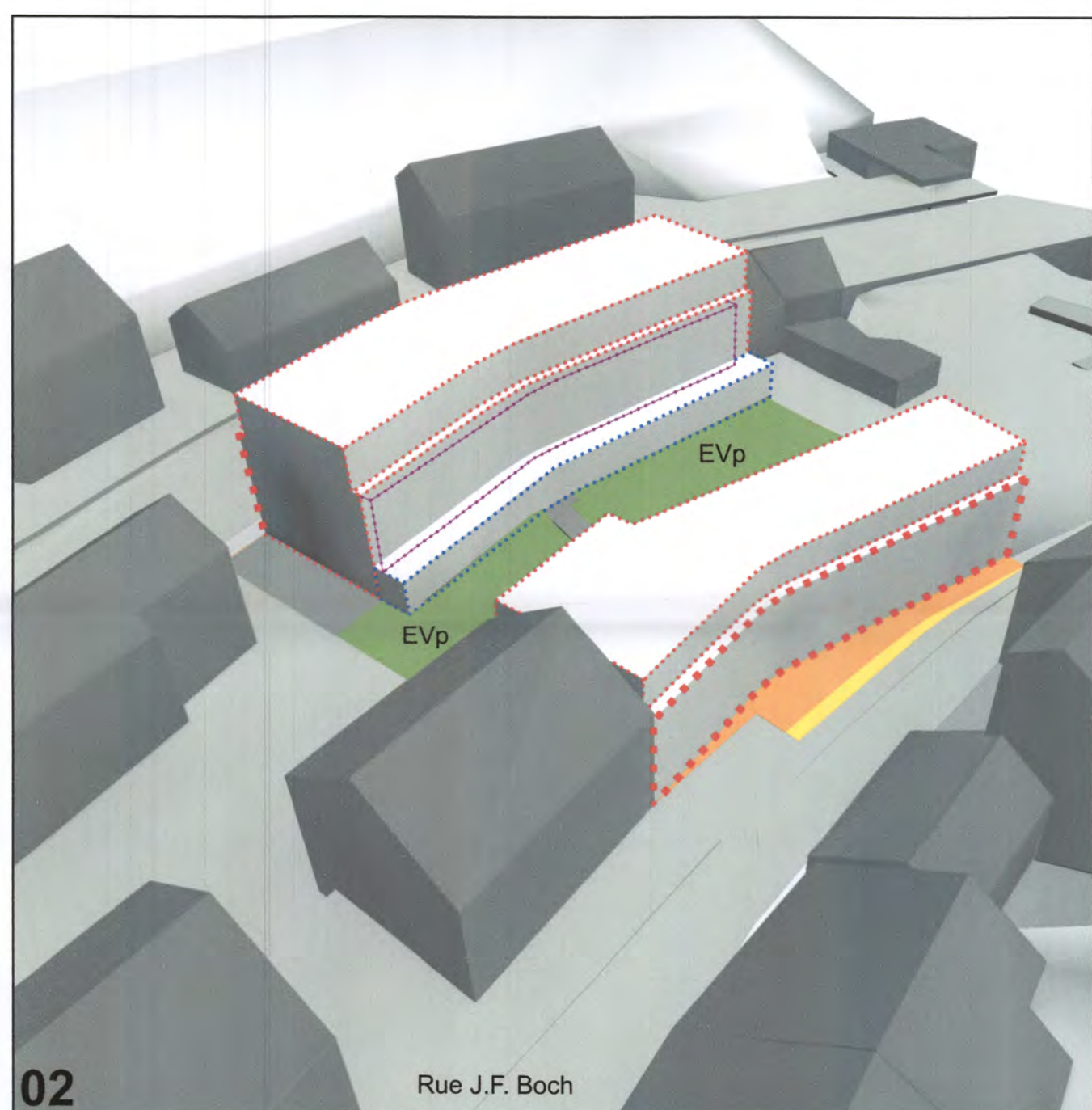
LEGENDE COMPLEMENTAIRE

	Courbes de niveau
	point altimétrique du terrain existant
	Gabarit des immeubles (plan/coupes)
	limites de surfaces constructibles destinées au séjour prolongé (uniquement en rez-de-jardin)
	Espaces extérieurs privés et publics
	Délaissés
	Remblais
	Espace pouvant être couvert par une construction légère
	Infrastructures techniques
	Canalisation pour eaux mûtes existant
	Canalisation pour eaux mûtes à créer
	Canalisation pour eaux mûtes à supprimer

appartient à la délibération
du conseil communal
du 19 décembre 2016
référence n° 82A/2016/3



01



02



Référence: 17777/26c
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 22.03.2017
Le Ministre de l'Intérieur

Projet:

PAP Scarabée

135, rue Jean François BOCH,

Maître d'Ouvrage:

SCARABEE S.A.

44, Avenue Guillaume

L-1650 LUXEMBOURG

Signature du Maître d'Ouvrage:

Adresse chantier:

135, rue Jean François Boch

L-1244 LUXEMBOURG

Signature de l'Architecte:

Références cadastrales:

Commune: L-1244 LUXEMBOURG

Section: RA de Rollingergrund

Numéro: 33 / 4233

date: 25/11/2016

Echelle: 1.250

Stade: Demande d'autorisation

Titre: Partie graphique

modifiée suite à l'avis de la Cellule d'évaluation

en date du 11.11.2016

Numéro de plan: A.01



Tous les garde-corps: hauteur 1,00m. Toutes les dimensions des parties portantes sont à déterminer par l'ingénieur. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur.
Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur.

LOT 1		18,86 ares	
0	1121	0	3313
1291	oc	0	20-c
tp	A: ha 6.50m / 9.50m B: ha 9.50m / 13.00m	0	A: II + 1-r + 1-s B: III + 1-r + 0-s

